

EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Référence: DRH/SBCT/ 1222/2022

ERO/DRH/09/V1

Date: 2 5 AVR. 2022

Page 1 sur 2

DESTINATAIRES:

- MESSIEURS LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX;
- MADAME ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'INSPECTION.

D. W. W. C.	
DIFFUSION:	21E. H
Par Affichage	Par Courrier Par Web
	7 3 2 6
OBJET : Appel à candidature nation	onal.

POSTE OFFE	RT : Sous-directeur Unité (METIER).
DUPW	DESIGNATION
TINDOUF	Exploitation des Services Postaux, Financiers et Produits de Diversification
Total	1
	•

CONDITIONS REQUISES:

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°01)

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°02), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et <u>dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée</u> <u>des pièces justificatives.</u>

DATE DE CLOTURE: Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de vingt et un (21) jours ouvrables.

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER ;
- Par E-mail sur la boite sec.csn@poste.dz;

Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date: 2 5 AVR. 2022

ERQ/DRH/09/V1

Page 2 sur 2

Référence: DRH/SBCT/1222/2022

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : **DGAP/SCT/1302/2017 du 06/09/2017** modifiée et complétée ;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : **DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017**;
- **Note** N°1851/DGAP/SECT/2017 relative aux conditions d'éligibilité pour l'accès aux postes et emplois supérieurs régis par la convention collective d'Algérie Poste.

SIGNATURE

Directeur des Recources
Humaling

Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°1) Conditions d'accès au poste de Sous Directeur Unité (Métier)

DOPII ATION CONCEDNEE	* 111304011	* 160	** Harry Broad Street Control of the
O CLATION CONCERNED	SIE	AINC GEN	DIPLOME UNIVERSITAIRE
Chargé d'études	5	9	Indispensable
Cadre comptable	5	9	Indispensable
Cadre financier	5	9	Indispensable *
Formateur Niveau 1	5	9	Indispensable (m/
Chargé d'études principal	5	9	Indispensable ()
Organisateur guichet	5	9	Indispensable
Organisateur courriers	5	9	Indispensable
Architecte	4	9	Indispensable
Vérificateur	4	9	Indispensable
Juriste	4	9	Indispensable
Formateur Niveau 2	4	9	Indispensable
Contrôleur de gestion	4	9	Indispensable
Chargé d'études senior	3	9	Indispensable
Auditeur	3	9	Indispensable
Vérificateur principal	3	9	Indispensable
Juriste principal	3	9	Indispensable
Cadre comptable supérieur	3	9	Indispensable
Chef département école	3	9	Indispensable
Chef département Régional	3	9	Indispensable
Chef de département unité	3	9	Indispensable
Chef département CNCP	3	9	Indispensable
Auditeur principal	Sans condition	9	Indispensable
Ingénieur formation	Sans condition	9	Indispensable
Chef de centre-Hors classe	Sans condition	9	Indispensable
Chef d'établissement-Hors classe	Sans condition	9	Indispensable
Vérificateur en chef	Sans condition	9	Indispensable
Chef de centre-Classe exceptionnelle	Sans condition	9	Indispensable
Chef d'établissement-Classe exceptionnelle	Sans condition	9	Indispensable
Chef de département central	Sans condition	9	Indispensable
Auditeur Chef	Sans condition	9	Indispensable
Chef de Projet	Sans condition	9	Indispensable
Chef de centre Hors série	Sans condition	9	Indispensable
Chef d'établissement Hors série	Sans condition	9	Indispensable
* L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des	nt des appels à candidatures		

L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

** Le candidat doit être titulaire:

Soit d'un diplôme universitaire (Bac+3);

Soit d'un diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT





Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 2
FICHE DE CANDIDATURE	Date :
Référence :	Page :/4

	ОВЈЕТ	
APPEL A CANDIDATURE	REFERENCE	
	DATE	
POSTE POURVU (Mentionner avec préc	sion le poste à pourvoir)	
NOM ET PRENOM	I DU POSTULANT :	Photo du
N° TELEPHONE :		postulant
E-MAIL:		
MATRICULE:		
DATE DE RECRUTEMENT :		
POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT :		
DIRECTION D'AT	TACHE:	

PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :

Structure	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 2
FICHE DE CANDIDATURE	Date :
Référence :	Page :/4

Organisme	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 2
FICHE DE CANDIDATURE	Date :
Référence :	Page :/4

SANCTION	DEGRE DE LA FAUTE	MOTIF	DATE		
AVIS RESPONSAB HIERARCHIQUI DIRECTE	E D. Integri	ité étence ive ité	☐/10 ☐/10 ☐/10 ☐/10		
	VISA DU RES	AVIS DEFAVORABLE : VISA DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE :			
AVIS DU DIRECTE		RABLE :			
AVIS DU DIRECTE	VISA DU DIR	RECTEUR :			



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

FICHE DE CANDIDATURE

Date	:
------	---

ANNEXE N° 2

DIRECTION GENERALE

Référence : Page : .../4

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :
AVIS FAVORABLE :
AVIS DEFAVORABLE :
CANDIDAT REÇU EN ENTRETIEN ORAL LE: Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision n°1302 du 06/09/2017, portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N°10 du 06/09/2017; définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.